

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC</b> <b>DEMENAGEURS NOUET DEMENAGEMENT</b> <b>910 RUE DU CHEMIN VERT – 19 MAI 2023</b> <b>Arrêté n°2023/115</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;  
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;  
VU la demande d'autorisation temporaire d'occuper le domaine public reçue par courriel en date du 3 mai 2023 de la société NOUET DEMENAGEMENT – ZAC de la Grande Plaine - 9 rue des Carrières 14760 BRETTEVILLE SUR ODON, la journée du vendredi 19 mai 2023 pour le déménagement au 910 rue du Chemin Vert à Ifs ;

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La société NOUET DEMENAGEMENT est autorisée à occuper le domaine public pour le stationnement d'un camion VL de 3T5 et monte meubles au 910 rue du Chemin Vert à Ifs, le vendredi 19 mai 2023, toute la journée de 8h00 à 20h00, afin d'effectuer un déménagement.

**Article 2 :** La société NOUET DEMENAGEMENT est chargée, en tant que de besoin et sous couvert du présent arrêté de la mise en place de la signalisation et devra également prendre les dispositions nécessaires pour la circulation des usagers de la route et des piétons.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- La société NOUET DEMENAGEMENT.

Fait à Ifs, le 4 mai 2023



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE